

CHARTRE

du Collectif

Circuler Librement dans le Massif Vosgien

Origine du collectif

Depuis longtemps, la circulation sur les routes du massif vosgien fait l'objet de multiples problèmes ; la Route des Crêtes en est l'exemple le plus voyant, mais c'est l'ensemble du massif qui est concerné ; les motards sont souvent les premiers critiqués, mais les autres usagers ne sont pas toujours épargnés, loin de là.

Les menaces qui pèsent sur la circulation peuvent venir des autorités (projet d'interdiction des cols vosgiens de la Préfecture 68, mise à 70 km/h par le Conseil général 68...), mais aussi de divers lobbies constitués par des associations s'intéressant, officiellement, à la protection de la nature et/ou du patrimoine (pétitions, médiatisations par Internet ou autres...)

Acteurs signataires de cette charte

Peuvent faire partie de ce collectif toutes les associations d'utilisateurs de véhicules : motards, automobilistes, conducteurs de véhicules tout-terrain, vététistes, cyclistes, etc. qui souhaitent défendre ensemble (en plus de leurs activités habituelles) le Droit de circuler sur toutes les routes et les chemins autorisés du Massif Vosgien, quel que soit le département administratif (54-Meurthe et Moselle, 57-Moselle, 67-Bas Rhin, 68-Haut Rhin, 70-Haute Saône, 88-Vosges, 90-Territoire de Belfort) tout en restant responsables, c'est à dire ne pas gêner les autres, respecter le code de la route et l'environnement.

Objectifs du Collectif

- dénoncer et combattre les atteintes au Droit de circuler
- promouvoir le « Vivre ensemble » sur les routes et les chemins autorisés
- être force de proposition pour l'amélioration des infrastructures du Massif Vosgien et se positionner comme interlocuteur des pouvoirs publics dans le cadre de l'aménagement routier
- ~~défendre~~ préserver, de ce fait, la vie économique dans le Massif Vosgien

Moyens du Collectif

Le Collectif CLMV met en œuvre les moyens de ses signataires, dans la mesure de leurs possibilités, pour contribuer aux objectifs précédemment définis.

Les interventions des différents signataires devront faire l'objet d'un consensus en interne à leur association.

Handwritten signatures and initials, including a large signature on the left, the initials 'CC', and another signature on the right.